hautes études Sorbonne arts et métiers
heSam université

Centre Michel Serres pour l'innovation

SEMESTRE MICHEL SERRES - FEVRIER / JUILLET 2014

Appel à candidatures - Projet d'innovation « Quel bureau demain ? Expérimenter des solutions pour travailler et vivre autrement »

Avis aux étudiants des établissements de heSam Université et aux diplômés d'un Master: le Centre Michel Serres lance un nouveau projet d'innovation de février à juillet 2014.

Intitulé « **Quel bureau demain ? - Expérimenter des solutions pour travailler et vivre autrement** », ce projet vise à :

- une analyse fine des nouvelles pratiques de travail à distance et de l'évolution vers de nouvelles formes de bureaux (co-working, espace nomade, télé-centre),
- une identification des impacts pour les travailleurs, entreprises et territoires,
- une réflexion sur des propositions innovantes pour accompagner ce développement.

Il est porté par une jeune entreprise innovante LBMG Worklabs (http://www.lbmg-worklabs.com). Créé en 2010, LBMG Worklabs est une société de services entièrement **dédiée au télé-travail et aux espaces de travail alternatifs**. Ses équipes accompagnent les entreprises et les administrations dans la mise en place de programmes de mobilité ou télé-travail à travers :

- des séances de formation,
- des outils d'analyse du potentiel télé-travail de l'entreprise,
- le suivi du ressenti des collaborateurs (essentiellement de grandes entreprises).

Cette entreprise a par ailleurs développé une expertise unique auprès des collectivités et des propriétaires immobiliers dans la conception de nouveaux lieux de travail (télé-centres, co-working, bureau en gare, espace nomade dans les hôtels).

Au-delà des activités de conseil, LBMG Worklabs développe le portail neo-nomade.com, le « trip advisor » des espaces de travail français (N°1 dans la recherche et la réservation d'espaces de travail alternatifs en France).

Description du projet d'innovation proposé par LBMG Worklabs

1. Pourquoi un tel projet d'innovation ?

Près de 4,5 millions de français travaillent en dehors de leur bureau au moins une fois par semaine. Depuis 5 ans, près de 400 espaces de travail partagés et collaboratifs ont vu le jour en France. L'émergence de ces nouvelles façons de travailler semble inéluctable tant elles répondent aux attentes des travailleurs (qualité de vie, flexibilité), des entreprises (attractivité, productivité) mais aussi des territoires (réduction des transports, développement économique).

Le projet d'innovation « **Quel bureau demain ? - Expérimenter des solutions pour travailler et vivre autrement** », proposé par LBMG Worklabs au sein du Centre Michel Serres, vise donc à analyser ces nouvelles formes d'organisation du travail et à réfléchir à des propositions innovantes en développement ou à développer par LBMG Worklabs.

Ce projet s'inscrit par ailleurs dans le cadre plus large d'une expérimentation in situ et in vivo lancée par LBMG Worklabs en 2014 avec :

- des partenaires privés (RATP, Buro'nomade, Cowork in the City),
- des partenaires publics (Communauté de communes de la Bire des Morin, ville de Vincennes, CG Seine et Marne et Agence économique Val de Marne),
- le soutien de la Région Ile de France via Paris Région Innovation Lab.

2. Quels en sont les objectifs ?

LBMG Worklabs souhaite faire de ce projet **la première expérimentation terrain et concrète autour des nouveaux modes d'organisation et espaces de travail** mais également **un outil de sensibilisation et de passage à l'acte** pour les entreprises et les territoires.

Les objectifs identifiés pour ce projet d'innovation sont donc les suivants :

- montrer que des alternatives au bureau traditionnel émergent, qu'elles bouleversent la notion actuelle d'organisation du travail et préfigurent de nouveaux espaces de travail hybride à mi-chemin entre bureau et domicile,
- évaluer, sur la base de retours d'expériences réels, les intérêts sociétaux, économiques, environnementaux que ces espaces de travail d'un nouveau genre peuvent apporter aux travailleurs, entreprises et aux territoires,
- proposer ou optimiser des services innovants imaginés ou à imaginer par LBMG Worklabs pour accompagner le développement de ces tendances.

3. Que prévoit-on de faire dans ce projet d'innovation ?

LBMG Worklabs souhaite aujourd'hui développer une réflexion prospective à partir d'une analyse des pratiques actuelles et des dernières expérimentations. Celle-ci pourra se construire à partir :

- d'un diagnostic détaillé « multi-vues » sur les espaces de travail alternatifs (état de l'art, espaces existants, etc.),
- de l'élaboration d'une problématique à caractère interdisciplinaire, d'une méthodologie et d'une série d'indicateurs permettant d'évaluer les impacts liés à l'utilisation des espaces de travail alternatifs pour les utilisateurs, les entreprises et les territoires,

- du suivi d'une expérimentation terrain avec des entreprises et territoires partenaires de LBMG Worklabs et de l'analyse des retours d'expériences,
- de la proposition de nouveaux services innovants et/ou d'évolution sur les services testés lors de l'expérimentation,
- d'une restitution du projet d'innovation au format innovant (web, vidéo, 3D, structure éphémère,…). *Remarque : Celle-ci pourra être intégrée à l'étape du Tour de France du télétravail prévue fin juin 2014 à La Défense.*

4. Calendrier, disciplines concernées, résultats

De février à juillet 2014

Pour explorer ces domaines et apporter une réponse aux questions de LBMG Worklabs, le Centre Michel Serres recrute 12 étudiants pour un semestre Michel Serres qui se tiendra de février à juillet 2014.

Les disciplines retenues pour ce projet

Les disciplines pouvant être convoquées par ce projet sont l'architecture, le design, l'ingénierie, la sociologie, l'anthropologie, l'aménagement du territoire et l'urbanisme, l'économie et l'organisation du travail, le juridique, l'histoire…

Les résultats attendus dans le cadre de ce semestre d'études sont :

- un diagnostic des pratiques actuelles et une analyse des acteurs et de leurs besoins,
- une méthodologie de suivi d'une expérimentation in vivo et une analyse de celle-ci,
- des prescriptions vers de nouveaux usages et de nouveaux outils et/ou services,
- une restitution du projet d'innovation sur un format innovant offrant une vision prospective du développement des nouvelles formes et nouveaux espaces de travail.

Dans le cadre d'un semestre Michel Serres

Le projet d'innovation « **Quel bureau demain ? - Expérimenter des solutions pour travailler et vivre autrement** » se déroule dans le cadre d'un Semestre Michel Serres.

Ce dernier comprend deux éléments pédagogiques principaux :

- le projet d'innovation « **Quel bureau demain ? - Expérimenter des solutions pour travailler et vivre autrement** »
- le projet individuel de connaissances, lui-même décomposé en enseignements, travaux et recherches individuels.

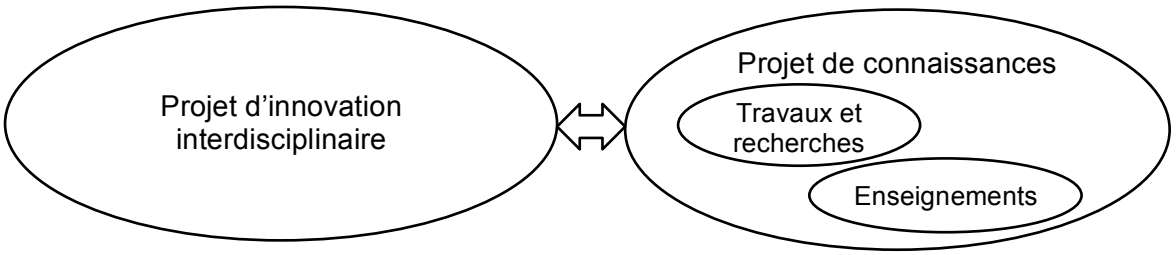

Eléments constitutifs du semestre Michel Serres

Ainsi, les étudiants retenus sur le projet « **Quel bureau demain ? - Expérimenter des solutions pour travailler et vivre autrement** » constitueront une équipe pluridisciplinaire, encadrée par un chef de projet entouré d'une équipe associée d'enseignants-chercheurs multidisciplinaire. Ils travaillent en liens étroits avec le commanditaire du projet d'innovation.

- Ils consacreront un mi-temps de leur semestre au projet de LBMG Worklabs,
- En parallèle, chaque étudiant déploiera, sur le second mi-temps du semestre, un « projet individuel de connaissances », lié au projet d'innovation. Il sera constitué de travaux et recherches personnels, et d'enseignements suivis dans des établissements de heSam Université. L'étudiant élaborera et proposera son projet personnel de connaissances à la direction académique du centre qui le validera.

L'ensemble du semestre est validé par la remise d'un certificat du Centre Michel Serres (il représente une valeur de 30 crédits ECTS)**.**

Les informations pratiques pour candidater sur ce projet

Pour participer à ce projet du Centre Michel Serres, les candidats devront :

- être inscrits en M1 ou M2 au sein d'un des établissements de heSam Université,
- être titulaire d'un Master,
- étudier une des disciplines mentionnées ci-dessus.

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un CV
- le relevé des notes obtenues lors de la précédente année universitaire.

Ce dossier doit être envoyé avant le 07 février 2014 par mail à cms@hesam.eu